



Établissement public du ministère chargé du développement durable



Les Îles du Ponant

12 Septembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'association des îles du Ponant et l'agence de l'eau s'engagent pour améliorer la ressource en eau des 13 îles du Ponant du bassin Loire-Bretagne

L'association les îles du Ponant et l'agence de l'eau Loire-Bretagne signeront le 16 septembre un accord de programmation pour l'amélioration de la ressource en eau des 13 îles du Ponant du bassin Loire-Bretagne.

La signature aura lieu à 11h00, en mairie de Fouesnant – les Glénan,

en présence des représentants des communes de l'île d'Yeu ; l'île aux Moines ; l'île d'Arz ; l'île de Houat ; l'île de Hoëdic ; Bangor ; Locmaria ; Palais et Sauzon de Belle-île-en-Mer ; l'île de Groix ; l'île de Sein ; l'archipel des Glénan ; l'île de Molène ; l'île d'Ouessant ; l'île de Batz et l'île de Bréhat.



En 2015, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et l'association Les îles du Ponant ont réalisé avec les communes insulaires un diagnostic de la situation de la ressource en eau sur les îles. Ce diagnostic partagé a conduit à élaborer un programme d'actions sur la période 2016-2018 dont les objectifs généraux sont :

- la limitation des pollutions domestiques par des actions tant sur l'assainissement collectif que non collectif,
- la gestion économe de la ressource en eau potable et la protection des captages,
- la protection et la restauration de milieux aquatiques,
- l'amélioration de la qualité des eaux des zones portuaires.

Particularité de ce programme d'actions : la reconnaissance des spécificités insulaires

Ainsi, pour prendre en compte les surcoûts des travaux liés au caractère îlien, l'agence de l'eau majorera de 40 % ses coûts plafonds.

De 2016 à 2018 l'accord de programmation prévoit un montant de dépenses de 26 millions d'euros. La participation financière de l'agence pourra atteindre 11 millions d'euros.

Contacts presse :

Agence de l'eau Loire Bretagne : Olivier BRUNNER
olivier.brunner@eau-loire-bretagne.fr tel 02 96 33 38 20 – www.eau-loire-bretagne.fr

Association « les îles du Ponant » - Denis BREDIN
aip@iles-du-ponant.com – tel : 02 97 56 52 57 - www.iles-du-ponant.com